



Collecte des déchets

Collecte annuelle des ENCOMBRANTS

du 18 > 29 novembre 2024



Inscriptions et renseignements :

Avant le 3 octobre 2024

En MAIRIE (Secteur d'Aurignac, de Boulogne-sur-Gesse, de L'Isle-en-Dodon, de Montréjeau, de Saint-Gaudens)



Déchets acceptés :

Objets VOLUMINEUX et NON DANGEREUX issus des ménages*

⇒ Longueur ≥ 1.50 mètre x Longueur ≥ 0.50 mètre x hauteur ≥ 0.50 mètre

* vidés de leur contenu



Déchets refusés* :

- Petits objets < dimensions ci-dessus, seuls ou en lots (ex : lot de chaises)
- Télévisions et écrans divers (d'ordinateurs...)
- Déchets vitrés et / ou en verre (aquarium, menuiseries vitrées, miroirs...)
- Pneumatiques
- Gravats et déblais (tuiles, briques...)
- Cartons
- Déchets dangereux : Amiante (éverite...), cuves et bouteilles de GAZ, cuves à FIOUL non dépolluées par un professionnel,...
- Véhicules hors d'usage incluant les 2 roues
- Déchets fermentescibles : ordures ménagères, cadavres d'animaux, végétaux (tonte, branchages...)...
- Déchets provenant des professionnels, dont bâches agricoles.

* liste non exhaustive

Présentation des déchets :



• Par l'utilisateur, la veille au soir de la collecte



• Lieu : sur la voie publique accessible par un véhicule super-lourd (Dimensions voie : L 18 m x l 3 m x h 4.10 m et si impasse, retournement possible avec espace public de 20 m de large) sans obstacle au-dessus (fil, branches, toit...)

Informations à mentionner à la mairie lors de l'inscription :



• La LISTE DÉTAILLÉE des types de déchets à collecter



Préciser la présence éventuelle de CONGÉLATEURS et / ou RÉFRIGÉRATEURS** collectés spécifiquement lors d'un 2^{ème} passage (**petits modèles « top » refusés)



• L'ADRESSE du lieu de COLLECTE

• L'ADRESSE POSTALE, si elle est différente du lieu de collecte

pour envoi du courrier de la (les) date(s) de ramassage (définie(s) après retour des 104 communes)



Informations complémentaires :



Règlement de collecte complet consultable en mairie & sur le site Internet coeurcoteaux-comminges.fr

Informations techniques (ex : doute sur déchets) : Tél. 05 61 67 98 41



Avant de jeter, penser aux alternatives permettant le réemploi : réparation, don (associations locales, ressourceries, entourage...), troc, vente, etc.



COEUR & CÔTEAUX
COMMINGES

Les informations sur la collecte et le tri des déchets sont disponibles sur le site de la communauté de commune.

<https://www.coeurcoteaux-comminges.fr/vivre-bouger/dechets-menagers/dechetteries-655>

Déchetterie de L'Isle-en-Dodon

Route de Molas

31320 L'Isle-en-Dodon

Du mardi au samedi :

8 h 30 - 12 h &

13 h 30 - 17 h 30

MÉMO-TRI

*Anjourd'hui ... **TOUS** les emballages se trient !*

- À TRIER** BIEN MIEUX, SANS RINCER
Bouteilles, pots et bocaux en verre
- À COMPOSTER**
Déchets verts et déchets de cuisine
- À JETER** EN SACS FERMÉS
Jouet cassé, vaisselle cassée, couche, etc.
- EMBALLAGES à TRIER** EN VRAC, INUTILE DE LES LAVER
 - Bouteilles, flacons et bidons en plastique
 - Briques alimentaires
 - Emballages en métal
 - « NOUVEAU »** Sachets, sacs et films en plastique
 - Barquettes en plastique
 - Pots, tubes, boîtes et autre emballages en plastique
 - Petits emballages en métal
- PAPIERS / CARTONS à TRIER**
 - Journaux et magazines
 - Prospectus et catalogues
 - Cahiers
 - Courriers et enveloppes
 - « NOUVEAU »** Emballages en carton

À JETER ? À TRIER ?
Téléconseil 05 61 89 21 42
CITEO

Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges
coeurcoteaux-comminges.fr | contact@la5c.fr | 05 61 89 21 42

COEUR & COTEAUX COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES